

Demande de renouvellement de badge d'accès à la déchèterie suite à une perte ou un vol

Veuillez noter que le renouvellement de votre badge d'accès à la déchèterie est soumis à un coût de 15,69 €. La facture vous sera adressée directement par le Trésor Public, auprès duquel vous devrez effectuer le règlement.

Civilité : □ Monsieur □ Madame				
Nom : Prénom :				
Résidence, n° d'appartement (à défaut noter le numéro d'étage et la porte) :				
N° : Rue :				
Code Postal : Commune :				
Téléphone :				
 □ Déclare avoir cassé mon badge d'accès Numéro du badge (figure en bas à gauche) : □ Déclare avoir perdu mon badge □ Déclare m'être fait voler mon badge d'accès 				
Le badge sera disponible sous un mois à compter de votre demande, sur la déchèterie de votre choix et sur présentation d'une pièce d'identité. Votre badge restera disponible pendant <u>deux mois</u> sur la déchèterie.				
Cochez la case correspondant à la déchèterie où vous irez retirer votre badge :				
 ☐ Ambazac ☐ Bessines-sur-Gartempe ☐ Bosmie l'Aiguille ☐ Châlus ☐ Château-Chervix ☐ Châteauneuf-la-Forêt 	 □ Eymoutiers □ Ladignac le Long □ Magnac-Laval □ Mailhac-sur-Benaize □ Nexon □ Nieul 	 □ Nouic □ Oradour-sur-Vayres □ Pierre-Buffière □ Rochechouart □ Saint-Bonnet de Bellac □ Saint-Cyr 		 □ Saint-Germain les Belles □ Saint-Junien □ Saint-Léonard de Noblat □ Saint-Martin le Vieux □ Saint-Mathieu □ Saint-Yrieix
Pour information, votre badge vous permet d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire du SYDED				
Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, complété par la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, version 4, décret n° 2019-536 du 30/05/2019, je suis informé(e) que les informations recueillies font l'objet de traitements nécessaires à la fabrication du badge d'accès, à la mise en place des autorisations d'accès, à son enregistrement et suivi d'utilisation et à l'envoi d'informations portant sur la compétence déchets du SYDED 87. La durée de conservation de ces informations est fixée à 12 mois après la date de restitution du badge. Vous disposez des droits d'accès, de modification et de celui de vous opposer à la réception d'informations et communications.				

Document à remplir et à retourner au SYDED :

- Par courrier : ZA du Prouet 59 rue de la Filature 87 350 Panazol
- Par mail à contact@syded87.org

Durant le temps de traitement, vous pourrez accéder aux déchèteries sur présentation d'une copie de votre demande. Seuls les déchets verts ne seront pas acceptés.

ZA du Prouet - 59 rue de la Filature - 87 350 PANAZOL / Tél : 05 55 12 12 87 - Email : contact@syded87.org



